

Annecy, le 12/03/2025

A l'ensemble des clubs de la région AURA
et clubs intéressés des régions voisines

La nouvelle saison sportive débute, le tournoi et le championnat régional de Kayak Polo vont bientôt redémarrer !

Nous souhaitons avant tout poursuivre notre développement à l'échelle de tout le territoire. Aussi, nous espérons vivement accueillir de nouvelles équipes et de nouveaux joueurs ou joueuses sur nos animations, sans attendre, avec une priorité donnée cette année encore sur la formation des plus jeunes.

Nous restons bien évidemment au service des clubs « novices » en particulier, pour les accompagner dans le développement de l'activité kayak polo. N'hésitez pas à prendre contact !

Les équipes des régions voisines (Bourgogne – Franche Comté, Occitanie, PACA...) qui n'ont peu ou pas d'animations régionales restent bien évidemment les bienvenues sur notre animation, et nous les accueillerons avec plaisir comme les années précédentes, c'est un vrai plus pour notre dynamique.

Vous trouverez ci-après les informations utiles pour le déroulement de la saison 2025 et les documents d'inscription. Beaucoup d'informations donc mais à lire avec attention... !

ORGANISATION DE LA SAISON ET DU CALENDRIER

Une nouvelle formule est proposée cette année, suite aux décisions prises à l'automne dernier, avec l'ensemble des clubs.

Le « championnat régional » à proprement parler sera concentré sur 3 journées uniquement, et la première journée sera proposée sur un format uniquement « open » avec pour objectifs principaux d'intégrer des jeunes athlètes et de nouvelles équipes, pour la reprise de la saison. Des matchs open pourront également avoir lieu sur les journées suivantes. Le calendrier de la saison 2025 est le suivant :

Dates	Compétition	Lieu	Date limite d'inscription
Sam + Dim 12 et 13 avril 2025	Tournoi régional open – J1	St Victor sur Loire (42) <i>Lac de Grangent</i>	Ven 4/04/2025
Sam + Dim 24 et 25 mai 2025	Championnat régional 2025 – J1 Tournoi régional open – J2 (selon places)	A DETERMINER	Lun 12/05/2025 (championnat + open)
Sam + Dim 28 et 29 juin 2025	Championnat régional 2025 – J2 Tournoi régional open – J3 (selon places)	Grenoble (38) <i>Etang de Pique-Pierre Saint Martin le Vinoux</i>	Ven 20/06/2025 (open uniquement)
Sam + Dim 20 et 21 sept. 2025	Championnat régional 2025 – J3 Tournoi régional open – J4 (selon places)	Décines (69) <i>Le grand Large</i>	Ven 12/09/2025 (open uniquement)
Samedi 27 sept. 2025	Challenge Régional Jeunes (U12/U15)	St Pierre de Boëuf (42)	<i>à définir</i>
Sam + Dim 18 et 19 oct. 2025	Coupe Régionale 2025	A DETERMINER	Ven 10/10/2025

En premier lieu, **nous sommes encore à la recherche de clubs organisateurs** pour la journée 2 (mai) ainsi que pour la coupe régionale ; toute candidature sera donc la bienvenue, n'hésitez pas à prendre contact pour étudier les possibilités d'organisation sur votre site. C'est relativement urgent pour le 24-25 mai !

Pour les journées « open », les équipes peuvent s'inscrire sur une seule ou plusieurs dates, dès à présent ou plus tard dans la saison en respectant les dates limites indiquées dans le tableau précédent, sachant que les équipes pré-inscrites seront « prioritaires » si trop de demandes sont effectuées sur certaines journées.

Pour la 1^{ère} journée, uniquement « open » (avril), un tournoi « au chapeau » (mélange des équipes) sera proposé sur l'après-midi du samedi, et des matchs par équipes de clubs le dimanche.

Pour le **championnat régional**, les inscriptions sont à réaliser avant le lundi 12 mai 2025, et **vous engagez à participer aux trois journées, en mai et juin et septembre**. Sur ces trois journées, des équipes open pourront être accueillies ou non, en fonction du nombre d'équipes inscrites dans le championnat régional.



CONDITIONS D'ACCÈS AU TOURNOI RÉGIONAL « OPEN »

Il s'agit de matchs « open » uniquement, ne donnant lieu à aucun classement. Les règles d'accès sont donc facilitées.

Les clubs peuvent engager une ou plusieurs équipes, sur les journées, dans la limite des places disponibles. Si trop de demandes sont reçues, les équipes jeunes et de « développement » du niveau régional seront prioritaires (nouveaux clubs en particulier).

Concernant les athlètes, les conditions d'accès sont les suivantes :

- équipes **mixtes**
- **catégories d'âge** : U15 / U18 / Séniors / Vétérans (né(e)s en 2012 et avant)
- les joueurs et joueuses doivent être en possession d'une **licence FFCK annuelle 2025** option **compétition** et d'un **certificat médical** à jour (ou questionnaire santé à jour) pour la pratique en **compétition** (le certificat « loisirs » ou « APS » n'est pas valable).
- pas de contrainte de niveau « pagaies couleurs ».
- pas de contrainte sur le niveau des joueurs/ses pouvant participer, permutations avec les championnats nationaux, ni sur le mélange possible des clubs.

CONDITIONS D'ACCÈS AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Conformément au règlement sportif fédéral Kayak Polo, et aux décisions prises lors de la réunion du 18/11/2024, les règles suivantes sont appliquées.

Les clubs peuvent engager une ou plusieurs équipes, et s'engagent à participer **aux trois journées** prévues pour le championnat. Si plusieurs équipes sont engagées par un même club, **aucune permutation ne sera possible** entre les joueurs/joueuses des équipes **sur toute la durée du championnat**.

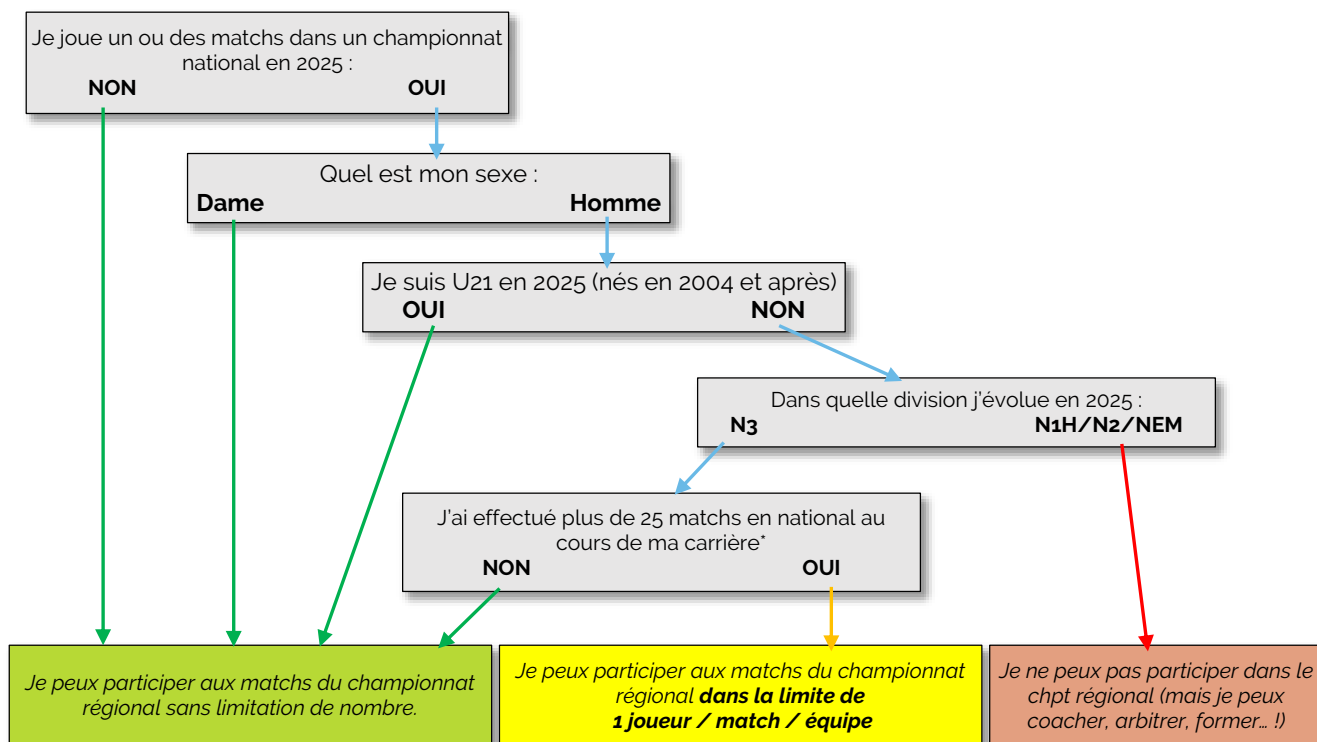
Concernant les athlètes, les conditions d'accès sont les suivantes :

- équipes **mixtes**.
- **catégories d'âge** : U18 / Séniors / Vétérans (né(e)s en 2009 et avant). Les U15 peuvent être autorisés à participer, par dérogation, sur demande motivée auprès du président de la commission régionale KP. Il convient néanmoins de les orienter préférentiellement sur les animations jeunes KP et journées open où des matchs « adaptés » leur seront proposés.
- les joueurs et joueuses doivent être en possession d'une **licence FFCK annuelle 2025** option **compétition** et d'un **certificat médical** à jour (ou questionnaire santé à jour) pour la pratique en **compétition** (le certificat « loisirs » ou « APS » n'est pas valable).
- Les **informations de certificat médical DOIVENT être enregistrées sur la base fédérale extranet**. Aucun autre document « papier » ne sera accepté, ceci afin de faciliter la gestion administrative du tournoi, et comme cela est prévu par le règlement sportif (cf article RP31.4).
- Les joueurs et joueuses doivent être **en possession d'une pagaie couleur Jaune Kayak au minimum** (article RG32) pour le championnat régional. S'il s'agit d'une nouvelle pagaie jaune (version 2021), il doit s'agir de la pagaie jaune « kayak ».
- Il est permis à des joueurs/joueuses de **clubs différents** de participer dans une même équipe, **à condition de ne jouer qu'avec une seule équipe engagée** dans le championnat au cours de la saison (sauf cas des équipes régionales féminines et jeunes).
- Aussi **la permutation des joueurs/joueuses entre différentes équipes n'est pas autorisée**, sauf **cas de dérogation exceptionnels** (« joker »), qui devront faire l'objet d'une demande écrite avant chaque journée et d'un **accord préalable** du responsable de championnat, qui en informera les équipes.
Les seuls cas autorisés auront vocation à traiter des situations exceptionnelles, non régulières ni prévisibles et éviter des « matchs forfait » : joueur/joueuse blessé(e), difficulté temporaire d'effectif...
Seules les équipes présentant 4 joueurs/joueuses peuvent y recourir (ni plus, ni moins : 1 seul joker possible pour arriver à un effectif de 5).
Les joueurs/joueuses « joker » doivent respecter les critères de participation au championnat régional et de permutations avec les divisions nationales (cf schéma à la suite).

Règles de permutation des athlètes inscrit(e)s en championnat national en 2025 : (idem règles 2023 et 2024) :

Ces règles ont pour objectif de maintenir une certaine équité et l'attractivité du championnat pour de nouvelles équipes, tout en gardant la volonté de faire progresser notre sport, tirer le niveau du championnat vers le haut, et de permettre des évolutions dans les collectifs au sein de clubs.





* : Le nombre de matchs joués en national au cours de sa « carrière » pour chacun des joueurs sera calculé avant la première journée du championnat, à partir des données disponibles sur KPI (statistiques accessibles depuis 2008). Il ne sera pas recalculé ensuite en cours de saison. Un joueur autorisé pour la première journée pourra donc effectuer toute la saison en régional, même s'il évolue en parallèle en N3.

RÈGLES DU JEU - RÈGLEMENT - DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

Pour l'ensemble des matchs du championnat régional, ainsi que pour ceux du tournoi régional « open » (sauf dispositions spécifiques propres à certaines animations, qui seront alors précisées), le règlement sportif kayak polo FFCK 2025 sera appliqué.

Les matchs aller et retour seront tous joués en **2 x 10 minutes**, avec application de la **règle du timeshoot** sur l'ensemble des rencontres.

Les **ballons** utilisés pour les matchs seront en **taille 4** (sauf matchs U15 spécifiques en taille 3).

ARBITRAGE - OFFICIELS DE TABLE DE MARQUE

Chaque équipe doit fournir au minimum **deux arbitres** pour chaque journée (arbitrage + timeshoot), si possible de niveau Régional ou Régional stagiaire. Pour les nouvelles équipes, nous sommes là pour vous accompagner dans la formation de vos licenciés, nous trouverons des solutions ensemble, mais chaque équipe doit avoir à cœur de prendre sa part de responsabilité dans cette tâche essentielle et de se former rapidement.

Les arbitres seront nommés sur les feuilles de match, dans la mesure du possible et des informations que vous nous transmettez avant chaque journée, sur les feuilles de présence KPI. Lorsqu'ils ne sont pas « pré-remplis » sur les feuilles de match, ou en cas de changement, il est important de rectifier à la main les feuilles de marque, afin qu'après la journée, ils puissent être enregistrés (nécessaire pour le suivi des arbitres, au plan régional et national).

Pour les **stagiaires** actuellement en cours de formation, pensez bien à demander leur inscription sur les matchs et leur évaluation, lorsque cela est possible, afin de **pouvoir boucler leur parcours de formation rapidement**.

Une formation d'**officiel de table de marque** sera organisée le **samedi 24 mai (matin)** ; nous vous invitons à y inscrire un maximum de joueurs/joueuses, s'ils ne sont pas encore formés.

Il est essentiel de sensibiliser vos athlètes à l'utilité de ces formations ; idéalement, chaque équipe devrait disposer au minimum de 2 ou 3 arbitres formés ou stagiaires (échanges d'informations, rotation sur les matchs,...) et tous les athlètes devraient être à minima Officiel de Table de Marque.

RAPPEL : Comme annoncé et déjà appliqué en 2024, un **diplôme d'OTM sera exigé** pour les personnes officiant sur les rencontres du championnat régional (table de marque et juges de ligne). Prenez vos dispositions !



GESTION DES TOURNOIS - INSCRIPTIONS - KAYAK POLO INFO

Comme les années précédentes, le championnat sera géré en utilisant le site fédéral www.kayak-polo.info. Vous pourrez donc suivre le championnat, les résultats et les classements tout au long de la saison en vous connectant sur le site ou l'application mobile. C'est un outil performant et il permet d'obtenir beaucoup d'informations (statistiques, classements...) mais il impose une certaine rigueur dans la gestion de notre championnat.

Avant chaque journée, un message vous sera envoyé pour vous demander (ou confirmer) votre inscription en tant qu'équipe.

Puis **l'enregistrement de vos compositions d'équipes et arbitres présents** (« Feuilles de présence ») pour chacune des journées **se fera directement en ligne**, sur le site Kayak Polo Info.

Chaque responsable d'équipe se verra donc transmettre des identifiants pour se connecter sur la partie « administration » de Kayak Polo Info, où il pourra mettre à jour sa feuille de présence d'équipe (une notice vous sera également transmise).

L'enregistrement des feuilles de présence devra être effectué sur KPI par les responsables d'équipe au plus tard 4 jours avant chaque journée. Passé ce délai, les feuilles de présence seront verrouillées automatiquement et seul le responsable du championnat pourra y effectuer des modifications (donc il ne faut pas en abuser ! merci d'avance).

Merci de **bien respecter sur le terrain les numéros de joueurs** attribués au moment du remplissage de la feuille de présence (ou de remplir correctement les feuilles de présence).

Afin de faciliter l'organisation pour tous, nous comptons vivement sur votre collaboration, votre assiduité et votre ponctualité (envoi des inscriptions, remplissage des feuilles de présence en ligne, licences et certificats médicaux, pagaies couleurs,...).

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont fixés cette année à **30 € / journée / équipe** (open ou championnat régional), pour financer le matériel et les actions de la commission régionale kayak polo (formations, équipes régionales, lots, prise en charge de certains frais d'organisation...). L'ancien tarif n'avait pas évolué depuis 2016 et il était nécessaire de le réviser pour couvrir nos dépenses en hausse régulière depuis.

Selon vos inscriptions en ce début de saison (engagement possible sur une ou plusieurs journées, sur le championnat régional...), vous pouvez régler l'ensemble des journées en une seule fois (ce qui simplifie les choses).

Les frais d'inscription à la **coupe régionale** sont également de **30 € par équipe**. Pour cette compétition, les équipes du club organisateur en sont dispensés.

Les factures vous seront adressées directement par le comité régional (à l'attention de votre club). Les règlements sont à faire par virement (en mentionnant bien l'objet et le numéro de facture) ou par chèque (ordre : CRAURACK), à envoyer directement auprès du siège du comité régional. Pas de paiement en espèces, merci.

ACCÈS EN N3

Le championnat N3 étant désormais « ouvert », seul un accord du responsable de la commission régionale est nécessaire à l'inscription des équipes, pour la première phase du championnat.

Concernant la région AURA, pour rappel, les conditions suivantes seront demandées aux équipes souhaitant s'inscrire en N3 en 2026 :

- que les équipes soient en mesure de présenter une équipe complète et répondant aux conditions de participation pour ce niveau de jeu (pas d'équipe multiclub, niveaux pagaies couleurs, surclassements, niveau des arbitres et OTM...),
- que les équipes (ou une équipe de leur club) aient participé au championnat régional AURA la saison précédente (ou à un championnat national),
- qu'elles soient autorisées par la CNA Kayak Polo à s'inscrire dans cette division.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison et reste à votre disposition pour toutes remarques ou suggestions concernant cette saison 2025.

Salutations sportives,
Le responsable de la commission régionale KP
Nicolas Trotoux

